



COMMUNIQUÉ DU TRIATHLON DE BELFORT – ANNULATION ÉDITION 2021

Après que notre association, organisatrice du Triathlon de Belfort, ait été contrainte d'annuler l'édition 2021 dans ce contexte de pandémie qui perdure, cette année encore, et malgré toute notre volonté et notre engagement à maintenir nos épreuves, nous avons toutefois le plaisir de vous informer que la prochaine édition du Triathlon de Belfort se déroulera les **28 et 29 mai 2022** sur la Presqu'île du Malsaucy.

A ce titre nous vous proposons les solutions suivantes, et ce jusqu'au **30 juin 2021 minuit au plus tard** :

- Le report de votre participation en 2022
- L'annulation de votre participation donnant droit au remboursement partiel (50 % du montant de l'inscription 2020, hors frais de gestion). *Si vous avez souscrit l'assurance annulation, vous serez remboursés à 100 % (tous frais compris).*
- Le don de votre inscription 2020*

** L'ensemble de ces dons sera reversé aux entreprises et structures professionnelles qui travaillent de concert avec nous dans l'organisation de notre événement, afin de les aider à relancer leurs activités au sortir de cette crise inédite.*

Voici la marche à suivre, quel que soit votre choix :

Vous souhaitez maintenir votre inscription, rendez-vous sur votre fiche coureur en cliquant **ici** et grâce à votre code de réservation reçu par mail et votre adresse mail renseignée au moment de l'inscription, cliquez sur « Mon inscription », renseignez les champs requis, puis cliquez sur le bouton « Modifier mon inscription » puis renseignez le formulaire en sélectionnant « Je reporte ma participation en 2022 ». Le report sera automatiquement pris en compte et vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription et toutes les informations utiles sur la prochaine édition au moment de l'ouverture des inscriptions 2022 prévue en septembre prochain.

Vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation et vous souhaitez annuler et vous faire rembourser partiellement votre participation, rendez-vous sur votre fiche coureur en cliquant **ici** et grâce à votre code de réservation reçu par mail et votre adresse mail renseignée au moment de l'inscription, cliquez sur « Mon inscription », renseignez les champs requis, puis cliquez sur le bouton « Modifier mon inscription » puis renseignez le formulaire en sélectionnant « J'annule ma participation en 2022 et souhaite le remboursement partiel de mon inscription ». Renseignez tous les champs requis : nom et prénom du titulaire de la banque, nom de la banque et téléchargez votre RIB/IBAN/BIC complet et joignez le document demandé.

Le remboursement partiel sera alors effectué par virement bancaire sur le compte déclaré, dans les 15 jours suivants la demande.

Vous avez souscrit l'assurance annulation et vous souhaitez annuler et vous faire rembourser intégralement votre participation, rendez-vous sur votre fiche coureur en cliquant **ici** et grâce à votre code de réservation reçu par mail et votre adresse mail renseignée au moment de l'inscription, cliquez sur « Mon inscription », renseignez les champs requis, puis cliquez sur le bouton « Modifier mon inscription » puis renseignez le formulaire en sélectionnant « J'annule ma participation en 2022 et souhaite le remboursement partiel de mon inscription ». Renseignez tous les champs requis : nom et prénom du titulaire de la banque, nom de la banque et téléchargez votre RIB/IBAN/BIC complet et joignez le document demandé.

Le remboursement intégral sera alors effectué par virement bancaire sur le compte déclaré dans les 15 jours suivants la demande.

Au-delà du 30 juin 2021, vous pourrez bien entendu annuler votre participation selon la même procédure mais **UNIQUEMENT** sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique du triathlon en compétition qu'il faudra joindre à votre demande via le formulaire. Ces demandes ne seront pas traitées en priorité. Nous procéderons en premier lieu aux demandes effectuées avant la date butoir.

Toutes les personnes qui n'auront pas indiqué leur choix à échéance du 30 juin 2021 verront leur inscription **AUTOMATIQUEMENT** reportée sur la prochaine édition.

Vous souhaitez faire don de votre inscription, rendez-vous sur votre fiche coureur en cliquant **ici** et grâce à votre code de réservation reçu par mail et votre adresse mail renseignée au moment de l'inscription, cliquez sur « Mon inscription », renseignez les champs requis, puis cliquez sur le bouton « Modifier mon inscription » puis renseignez le formulaire en sélectionnant « Je fais don de mon inscription ».

L'ensemble des dons récoltés sera reversé aux entreprises et structures professionnelles qui travaillent de concert avec nous dans l'organisation de notre événement, lors de l'édition 2022.

Par ailleurs, **les transferts de dossard et demandes de changement d'épreuves** seront traités **UNIQUEMENT** lors de **l'ouverture des inscriptions de l'édition 2022**, en septembre prochain.

A l'aube d'un déconfinement progressif, nous vous souhaitons une bonne reprise sportive et ce dans l'attente de toutes et tous vous retrouver l'année prochaine ou lors de nos futures éditions en parfaite santé.

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

L'équipe du Triathlon de Belfort